



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers administrés,



Nous voilà sortis d'un hiver relativement long, avec des quantités abondantes de pluie ou de neige, qui sont de bon augure pour le maintien de nos sources ou nappes phréatiques pour la saison estivale à venir.

Pour les élus, c'est le moment d'analyser l'année passée et préparer le budget pour l'année en cours. Les recettes augmentent beaucoup moins vite que les charges communales et les participations extérieures. Nous ferons en sorte de préserver l'inflation des impôts communaux malgré les services supplémentaires tels que la garderie, l'aménagement de salles, la station d'épuration, le réservoir d'eau,...

Toutefois, la taxe des ordures ménagères (compétence de la Communauté de communes CCRH) pourrait subir une augmentation significative à cause de certains usagers ne respectant ni le tri, ni la mise en containers et qui confondent souvent nos points de collecte avec les déchetteries à disposition au Teil ou à Alba. Cela entraîne des frais de collecte inacceptables. Nous mettrons en place tous les moyens de contrôle à notre disposition, et les personnes non respectueuses de ces lieux, pourront se voir infliger des amendes (certaines personnes ont déjà reçu des avertissements de la CCRH).

Heureusement la majorité d'entre nous pratique le tri et utilise correctement les points de ramassage. Certains passent même du temps à nettoyer. Par respect à ces personnes, aux agents chargés de la collecte, et pour le bien être de tous, il est impératif de suivre les consignes de tri et de propreté. Notre pouvoir d'achat, par une taxe raisonnable, ainsi que la collectivité, ont tout à y gagner.



Merci pour vos efforts à venir.

Quelques chiffres...



La **collecte** et le **traitement** de toutes les ordures (ordures ménagères, tri sélectif et déchetterie) sur Aubignas pour 2008 ont coûté 20 012 € pour 386 habitants.



l'environnement partagé

	2007	2008
Journaux /Magazines	8.49 T (Tonnes)	5.85 T
Emballages ménagers	3.47 T	5.98 T
Verres	13.09 T	12.71 T
Ordures ménagères	47.42 T	74.03 T

Avancement des travaux

La station d'épuration :



La station d'épuration "quartier La Mûre" fonctionne depuis la fin décembre 2008. Les travaux de goudronnage de la voirie endommagée par ces travaux vont se faire rapidement.



Le réservoir :



Les travaux du réservoir suivent leur cours normal.

La chambre des vannes, construite en régie par nos employés, est maintenant achevée. L'étanchéité du bassin et la mise en place du réseau vont se poursuivre durant les prochaines semaines, pour une mise en eau courant Juin.



Information sur Le Pays de l'Ardèche Méridionale

Un outil au service du développement local (par Serge Villard, Adjoint au Maire, membre de la commission agriculture du Pays de l'Ardèche méridionale).

Le pays
de l'Ardèche
méridionale

Nous sommes tous, en tant que citoyen, confrontés aux différentes instances politiques qui composent notre territoire et parfois nous les connaissons peu ou mal.

Découvrez en quelques lignes Le Pays de l'Ardèche méridionale :

Le **SYMPAM** (Syndicat mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale), basé aujourd'hui à VINEZAC, fait suite à de nombreuses organisations territoriales mises en place par les pouvoirs publics. Il est le fruit de 3 anciens Contrats de Globaux de Développement.

Il est composé de 172 communes dont 151 regroupées en 20 communautés de communes.

Il représente une surface de 3171 Km² pour 57% de la superficie départementale soit le plus grand pays de la région Rhône Alpes. Avec 125 800 habitants, sa densité de 40 ha/Km² lui affecte 45% de la population Ardéchoise.

Ses domaines de compétences sont multiples et l'équipe de techniciens qui accompagne les porteurs de projets sont là pour concrétiser des actions :

- dans les domaines de l'Agriculture,
- du tourisme,
- de l'habitat,
- du développement économique dans son ensemble.

Sa mission consiste à accompagner dans le respect de sa charte de développement durable et avec le soutien financier de la région Rhône Alpes et du département de l'Ardèche, les projets qui en font la vitalité.

L'action Bistrot de pays en est un bon exemple.

Malgré un fonctionnement administratif parfois un peu difficile espérons que cet outil au service du développement rural permettra aux citoyens de l'Ardèche méridionale de rester dans un territoire de vie et d'avenir, permettant à chacun d'y trouver l'épanouissement dont il a besoin dans sa vie professionnelle et familiale.

Consignes : piscines, débroussaillage et écobuage

Toute **piscine** doit être remplie avant le 15 mai (cette réglementation s'applique également aux petites piscines gonflables de faible volume hors sol). Après cette date, le remplissage fera l'objet d'une demande caractérisée au service de l'eau de la Mairie qui, suivant le débit des sources et la réglementation départementale en vigueur, l'autorisera ou non.

Le **débroussaillage** autour des maisons est obligatoire depuis 1985, dans un rayon de 50 m autour de votre domicile, et sur une largeur de 10 m de part et d'autre du chemin privé le desservant, que le terrain vous appartienne ou non (dans ce dernier cas vous devez en informer le propriétaire pour autorisation).

Le **brûlage** des broussailles et des herbes : cet **écobuage** est soumis à **réglementation**. Il peut être autorisé du 1er Octobre au 30 Juin. Dans la période autorisée chaque propriétaire doit faire une déclaration en Mairie au moins 2 jours avant l'opération. Cette autorisation reste valable pendant 2 mois (des consignes sont à respecter le jour du brûlage). Pour plus de renseignements, un guide "Emploi du feu et débroussaillage" peut être retiré en Mairie.

Nous comptons sur votre civisme pour effectuer ces opérations en assurant votre sécurité, celle d'autrui et l'environnement.

À vous la parole



Un nouveau club, **les Valérianes**, vient de voir le jour dans notre village. Bien que la presse en ait fait largement écho, je voudrais, par le biais de notre bulletin communal, vous le faire connaître plus particulièrement.

Notre association s'adresse à toutes les personnes de plus de 50 ans, ainsi qu'aux conjoints plus jeunes.

On est loin de l'appellation "3° Age" (quel vilain mot).

Notre but est d'organiser des rencontres amicales entre ses membres, une fois par semaine afin de rompre l'isolement.

Au programme : Belote, jeu de société, boules, promenades si le temps le permet,...etc..

Diverses activités ponctuelles seront programmées par la suite (journée champêtre, lorsque notre rythme de croisière sera trouvé).

Au-delà de cet aspect local, notre association participe aux actions menées par la Fédération des "Aînés Ruraux" .

Nous comptons actuellement 31 membres actifs. Nos rencontres du **mercredi après-midi (14h00—18h00)** se déroulent dans la bonne humeur.

Toutefois, nous pensons que nombreux sont ceux qui hésitent à nous rejoindre, pour diverses raisons. Nous vous invitons donc à venir nous rencontrer un mercredi après-midi et à prendre votre décision, à l'issue.

La cotisation annuelle à l'association est de 10 € (dont 5 € pour la Fédération et l'assurance).

Je profite de cet espace, pour remercier la Municipalité qui nous a accordé une subvention, nous permettant de consolider nos finances.

A bientôt de vous accueillir parmi nous.

Le Président, Monsieur ROMAIN Léon

CONTACTS : M. ROMAIN 04 75 52 42 57 , Mme FLORIBERT 04 75 52 42 39

Aire de Camping Cars

Réouverture après l'hiver des services à l'aire "camping cars" (eau et assainissement).

Une participation volontaire est désormais demandée (2 € par nuitée).



État civil

Naissances :

Noa, petit-fils d'Annik Hugon, le 02 novembre 2008.

Maya chez Carole et Pierre Pouzard, le 15 novembre 2008.

Maxence chez Eve et Pierre-Albert Garson, le 11 décembre 2008.

Mattéo, petit-fils de Sylvie et Pierre Bosquet, arrière petit-fils de Thérèse et Raymond Bosquet, le 12 janvier 2009.

Célynio, arrière petit-fils de Josette Vigne, le 24 janvier 2009.



Calendrier



Réunion publique : le 17/04/09 à 20h30, table ronde à la salle municipale autour des questions "enfance/jeunesse".

- Retour sur l'enquête menée au sein des familles.
- Besoins éducatifs de loisirs ou de précautions.
- Pistes pour développer des moyens de réponses.

Si vous êtes intéressés, venez nombreux partager vos idées.

Association "La pie sur l'amandier" :

- La buvette est ouverte le Dimanche après-midi et Jours fériés de 14h00 à 18h00.
- Actuellement, c'est une exposition de photos de Louis et Mathieu Berger : "Photos d'ici d'ailleurs et d'en dessous" (voyage et spéléo) qui est proposée jusqu'à la fin Mai.
- Assemblée générale de l'association, le 25 avril 2009 à 18h00.

Ouverture d'un marché producteur à partir du 08/05/2009 de 16h30 à 20h00 : Place P. Séward, Le Teil.

Citoyenneté : Élections européennes le 07/06/2009.

Association "Les Amis de l'école publique d'Aubignas" : Fête de fin d'année le 27 juin 2009.

Nouveau Festival d'Alba la Romaine :

Le Festival d'Alba prend cette année de nouvelles formes : du 14 au 19 Juillet 2009, au théâtre antique, dans la salle des fêtes, sous chapiteau et dans divers endroits d'Alba seront proposés des spectacles de cirque, clowns, théâtre de rue. Quelques jours avant, dans les communes alentour, le coup d'envoi de ces spectacles sera donné, et nous pourrons en voir un aperçu à Aubignas (la date précise vous sera communiquée ultérieurement).

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Mardi et mercredi : de 8 H 30 à 12 H 00,

le vendredi de 14 H 00 à 18 H 00

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Permanence Maire :

M.Bosquet Christian : le vendredi de 17 H 00 à 19 H 00

Bibliothèque municipale :

le vendredi de 17 H 30 à 18 H 30

Communauté de communes Rhône-Helvie :
Aubignas, Alba la Romaine, Valvignères,
St Thomé, Le Teil.



C. C. R. H.

Pluviométrie d'Aubignas au 01/01/2009

